

CONSEIL DE QUARTIER DU CHAMP DE FOIRE

Compte-rendu de la réunion du 15 juin 2011

Maison de Quartier du Champ de Foire rue Sayous

Présentation du projet de réhabilitation des transformateurs de Cognac

La présentation est faite par Marianne REYNAUD (Maire adjointe chargée du Social de la Solidarité de la Prévention et de la Santé) et Dominique ROGER (ERDF), à partir d'un diaporama contenant quelques exemples de réalisation dans d'autres communes.

Le projet consiste à réhabiliter 5 transformateurs dans un premier temps (1 par quartier). Il fait l'objet d'un partenariat ASERC/ERDF/Ville, avec pour objectifs:

- remettre en état de façon efficace et durable (selon le constat fait dans d'autres villes, les postes une fois traités sont respectés)...
- améliorer l'intégration dans l'environnement...
- introduire une dimension sociale et éducative...
- construire une coopération avec les acteurs sociaux et la Ville

Le chantier est prévu sur 2 semaines, le travail sera fait par 3 jeunes recrutés dans le cadre d'un premier emploi. Il s'agit de jeunes en difficulté repérés par l'Aserc et qui vivent dans les quartiers:

- recrutement lors d'un entretien d'embauche professionnel
- encadrement par l'Aserc et les Services Techniques de la Ville pour le nettoyage des postes et la mise en peinture globale
- encadrement par un graffeur professionnel pour la réalisation de fresques

Le transfo du Champ de Foire sera le premier transfo traité sur la Ville. L'arrivée des jeunes sur le terrain est prévue en septembre.

ERDF prendra en charge la rémunération des jeunes travailleurs et la moitié des frais de fresques, la Ville fournira la peinture.

Dominique ROGER précise que Cognac compte environ 100 transformateurs (publics et privés). ERDF est propriétaire de l'intérieur des transformateurs et la Ville est propriétaire des murs pour les postes publics.

Le projet se fera en concertation avec les Conseils de Quartiers en ce qui concerne le choix des fresques. Des fresques stylisées seront conçues par le graffeur à partir des idées retenues. Il n'y a pas de maquettes des fresques prévues avant leur réalisation. Les fresques sont prévues sur une seule face par transformateur.

Marianne REYNAUD a proposé l'idée d'une «fresque sur les animations de la Ville de Cognac» comme fil conducteur pour l'ensemble des transformateurs;

- ➔ les membres du Conseil de Quartier sont invités à y réfléchir et à faire une proposition lors de la prochaine réunion de juillet

L'inauguration se fera avec les jeunes qui auront réalisé le travail, les partenaires et les membres du Conseil de Quartier du Champ de Foire.

Le Conseil de Quartier remercie Marianne REYNAUD et Dominique ROGER pour cette présentation.

Présentation des nouvelles modalités concernant les transports en commun de Cognac:

La présentation est faite par Isabelle FILLOU (Communauté de Communes de Cognac et Claire MARESTE (Sté TRANSDEV, nouveau délégataire du réseau de bus TRANSCOM), avec projection à l'écran de la carte du futur réseau pour illustration.

Le nouveau réseau qui entrera en service le 4 juillet prochain comportera 4 lignes (3 lignes actuellement). Le nombre plus important de trajets permettra de mieux desservir Cognac, Châteaubernard et Javrezac.

Les nouvelles modalités permettront d'améliorer les liaisons avec les horaires du TER, 80% de ces horaires seront assurés.

Différents types de véhicules accessibles aux personnes à mobilité réduite seront mis en circulation. Il y aura des correspondances sur les 4 lignes.

Le prix du ticket d'1 € aura une validité d'1 heure, avec ou sans changement. Plusieurs formules (carnets, abonnements) seront proposées: au mois, à l'année, spécifiques aux scolaires...Un service de transport à la demande est également mis en place sur réservation téléphonique.

Les fiches horaires seront prochainement mises à disposition dans les lieux publics.

Les lignes qui desserviront le quartier du Champ de Foire sont les lignes A, C et D.

Plusieurs Conseillers de Quartier émettent des remarques:

- Catherine GOGUET trouve dommage qu'il ne soit pas prévu une ligne ou une correspondance, qui desservirait les zones industrielles et la base militaire
- qu'en est-il pour la desserte du camping?
- il est aussi évoqué un service qui pourrait ramener les jeunes à la sortie de la boîte de nuit.

Isabelle FILLOU répond qu'il n'y a pas de ligne jusqu'au camping, le service de transport à la demande pourrait répondre à ce besoin. Concernant les autres remarques, des partenariats pourront être étudiés avec les entreprises dans le cadre de plans de déplacements d'entreprises (PDE) et avec la société qui gère la boîte de nuit.

L'agence commerciale Transcom est située dans l'ancienne caserne des pompiers rue de Bellefonds, son numéro de téléphone: 05 45 82 66 10.

Le Conseil de Quartier remercie les intervenantes.

Aménagement de l'aire de jeux de la cité du Breuil

Mickaël ARNAUD (Services Techniques) intervient en soutien sur ce projet.

Émilie ELOY et Nicole LELAIN ont participé au groupe de travail. En l'absence des autres membres du groupe, Nicole et Émilie ont décidé de travailler uniquement sur les catalogues disposant d'un tarif.

Le groupe de travail a sélectionné 3 jeux, qu'il n'est pas possible de présenter au Conseil de Quartier car les catalogues n'ont pas été restitués. Le groupe de travail a échangé avec Jean François

MOUILLAC (MTL) sur les modèles de jeux sélectionnés. Un jeu éducatif a été supprimé à l'issue de cet échange et il a été convenu que Jean-François soumettrait les jeux sélectionnés aux habitants de la cité du Breuil.

Les catalogues seront apportés au prochain Conseil de Quartier afin de présenter les modèles proposés.

Mikael ARNAUD précise que si le projet doit être porté au budget 2011, il devra être défini rapidement. En effet, un temps d'étude est nécessaire pour réaliser le plan et pour sa validation en Conseil de Quartier. D'autre part, le projet se situe dans le cadre d'un marché public dont la procédure est d'environ 2 à 3 mois

Concernant les sols des jeux, Mickaël ARNAUD informe que des sols règlementaires devront être pris en compte pour l'estimation des jeux. Le prix de sols amortissants est de l'ordre de 100€/m², la surface nécessaire dépend de la hauteur des jeux. Des pelouses synthétiques adaptées peuvent être également utilisées. Ce matériau est d'entretien plus facile que les sols amortissants classiques et de nombreux coloris sont disponibles.

Mickaël ARNAUD transmet à Ghislaine DESQUINES un plan de la cité avant la prochaine réunion pour faciliter le travail de réflexion du Conseil de Quartier.

Projet du Champ de Foire:

Quelques constats sont évoqués à propos de la place du Champ de Foire :

- le socle en béton de la table de pique-nique a été coulé et la table juste posée. Est-t-il prévu de fixer la table?
- le grillage le long des terrains de sport est en très mauvais état
- les déjections canines sont très nombreuses sur les terrains de sports et les surfaces engazonnées de la place. Un panneau d'interdiction d'accès à l'espace serait-il envisageable?

Une table de pique-nique supplémentaire est demandée. L'emplacement reste à définir.

Information et questions diverses:

- Sylvie MAMET confirme que la municipalité prévoit de mener un projet sur la cité du Breuil, projet sur lequel le Conseil de Quartier sera consulté
- 2 bancs situés sur le trottoir boulevard de Chatenay sitôt après la place (vers le lycée) sont trop bas et en très mauvais état
- l'ensemble des membres demande que les temps de présentation en début de réunion soient diminués afin de permettre le travail du Conseil de Quartier.

La réunion s'est terminée à 20h30.

Le prochain Conseil de Quartier aura lieu le 5 juillet à 18h15

Un pot de l'amitié organisé par le Conseil de Quartier clôturera la réunion.

Membres du Conseil de Quartier présents :

Guy BRISSON, Stanislas CROISARD, Hubert DÉGROIS, Philippe DUFRAISE, Émilie ELOY, Michel ETEVENARD, Solange ETEVENARD, Didier FLEURY, Christian GABRIELSEN, Marinette GALLARD, Marie-France GIOVANNONE, Catherine GOGUET, Nicole LE LAIN, Valérie MARTIN, Jean-Claude MARTIN, Annie MATRAS, Guy PRABONNAUD, Solange TETAUD (secrétaire de séance), Michel TISON.

Membres du Conseil de Quartier excusés :

Irène HUGUET, Jean-Pierre HUGUET, Sylvie MERCIER, Christiane PAILLARD.

Participaient également :

Marianne REYNAUD, Dominique ROGER, Isabelle FILLOU, Claire MARESTE, Mickaël ARNAUD, Sylvie MAMET et Ghislaine DESQUINES.